



APPEL à la MOBILISATION CONTRE la loi de MOBILITE

Après l'annonce de la suppression de 34.000 emplois dans la Fonction Publique, c'est le **projet de loi de mobilité des fonctionnaires** qui sera soumis au «débat», à la discussion et au vote de l'Assemblée Nationale les 2, 3 et 6 juillet.

La loi de MOBILITE, c'est la MOBILITE vers la PORTE !!!

Avec sa Fédération des Fonctionnaires, le syndicat FO-DGFIP dénonce notamment les articles les plus dangereux :

- **réorientation préalable au licenciement (article 7)**
lorsque l'emploi est supprimé ou susceptible de l'être (chacun connaît le système de restructuration), le fonctionnaire est mis dans une situation de réorientation professionnelle. Et, si elle n'aboutit pas, mis en disponibilité d'office sans rémunération avant licenciement,
- **banalisation du cumul des emplois (article 8)**
possibilité de cumuls d'emplois dans les 3 versants de la Fonction Publique,
- **faculté de pourvoir des postes vacants en recrutant des contractuels (art. 9)**
- **recours à des agences d'intérim (article 10).**

Faire voter ces mesures à la veille des congés d'été, c'est tactique... Cette attaque gravissime à NOTRE statut et à son élément le plus important, la garantie de l'emploi, mérite bien la mobilisation de TOUS et la grève MAINTENANT.

NE RIEN FAIRE TUERAIT LE STATUT

TOUS en GREVE

le Jeudi 2 Juillet 2009

pour que ce projet ne devienne JAMAIS REALITE